

# Dessiner le Périgord Nontronnais

Le bulletin d'information de la Communauté de communes du Périgord Nontronnais dédié à l'aménagement et à la transition écologique est de retour !

**Pour ce premier numéro 2024, nous reviendrons sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui passe une première grande étape : la définition de notre Projet d'Aménagement et de Développement Durable.**

Vous avez raté le numéro précédent ? Retrouvez tout sur notre site internet

## Qu'est-ce que le PLUi-H ?

Le **Plan local d'urbanisme intercommunal**, valant également **Programme Local de l'Habitat** (aussi appelé **PLUi-H**) sera le **document cadre en matière d'urbanisme pour les prochaines années**. Ce **document unique remplacera toutes nos cartes communales et PLU en cours**.

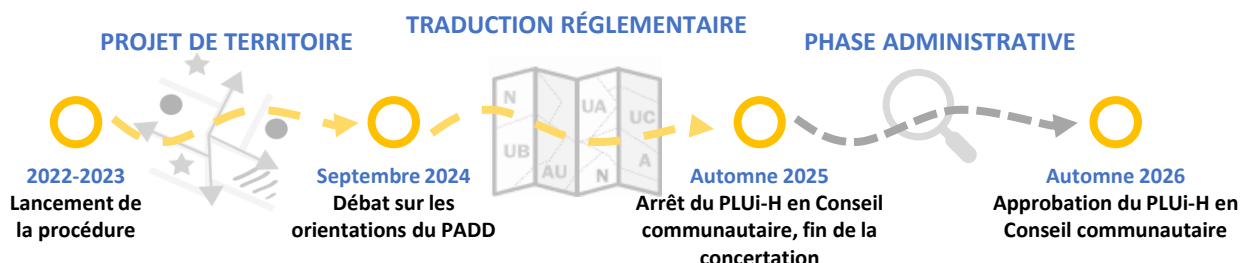
Il déterminera, sur chacune des 28 communes du territoire, les **conditions d'aménagement et d'utilisation des sols**. Il traduira une **vision d'ensemble** sur la façon dont le territoire doit évoluer dans la décennie à venir, tout en tenant compte des spécificités de chacun. Aménagement des bourgs, préservation des sols, biodiversité, patrimoine, paysages seront autant de thématiques abordées. Ce document aura la spécificité de valoir également **Programme local de l'habitat**, ceci lui permettant de définir la stratégie menée pour des logements en nombre suffisant et adaptés aux besoins des habitants.

Il est composé de différents documents, parmi lesquels :

- un **diagnostic du territoire**, comprenant notamment un état initial de l'environnement,
- un **Projet d'aménagement et de développement durables** qui définit les grandes orientations pour les 10 à 15 prochaines années,
- un **dispositif réglementaire** (plan de zonage et règlement écrit qui conditionne les autorisations d'urbanisme),
- des **Orientations d'Aménagement et de Programmation**, qui définissent des orientations affinées sur des secteurs de projet ou sur des thématiques spécifiques,
- un **Programme d'Orientations et d'Actions**, qui exprime les grandes orientations en matière d'habitat,
- une **évaluation environnementale**, étudiant les impacts potentiels du projet sur l'environnement.

## Où en est cette procédure ?

L'élaboration du PLUi-H est un travail de long cours : l'approbation du document prévue à l'automne 2026. Aussi, le travail mené durant la première année, a permis de définir les grandes orientations du Projet d'aménagement et de développement durables.



## Comment se déroule le travail avec les élus des communes et habitants du territoire ?

Depuis l'automne 2023, les élus et les services de la Communauté de communes se mobilisent pour construire un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi-H) reflétant nos besoins et notre identité.

Didier Pagès, Vice-président en charge de l'aménagement de l'espace et de l'habitat, revient sur ces mois de travail et les grands objectifs qui se dessinent.



### Comment se déroule l'élaboration du PLUi-H ? Quelles sont les grandes orientations souhaitées par les élus ?

Cet été nous arrivons enfin à la première grande étape du PLUi-H : Le PADD!

**Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est le fruit d'une forte implication de chacun et traduit une vision commune des élus pour le territoire. C'est le cœur du PLUi-H, notre projet de territoire.**

Les élus ont travaillé **sous différents formats** : en séminaire pour construire une vision commune tous ensemble ou en atelier pour être au plus près des enjeux locaux pour un **projet équilibré et partagé entre tous**.

Dans tous nos projets, **nous portons la question de l'habitat comme une priorité**. Bien se loger sur notre territoire est prioritaire pour que tous les habitants puissent bien y vivre. Les discussions avec les élus comme les habitants ont renforcé cette conviction. **L'habitat est devenu le fil rouge**.

Nous avons identifié deux grandes ambitions qui nous guideront :

- **conforter l'attractivité du territoire** en mettant en valeur notre ruralité – ses bois, ses étangs, ses villages, son patrimoine – mais aussi en soutenant nos industries, nos artisans et nos agriculteurs,
- **valoriser la qualité de vie du Périgord Nontronnais**, en se donnant les moyens d'être une terre d'accueil, permettre aux habitants de se déplacer, d'accéder aux services ou encore en travaillant sur le dynamisme de nos bourgs.

Concernant le fil rouge de l'habitat, il s'agit à la fois de s'intéresser **à la rénovation des logements**, de créer une **offre nouvelle plus adaptée aux besoins des habitants**, mais aussi de s'intéresser aux **nouvelles formes d'habitat**.

Enfin, et plus largement, l'ensemble de ces orientations sont au service du **vivre-ensemble** sur le territoire.



## Vous venez d'évoquer le travail entre élus, mais plusieurs évènements de concertation ont eu lieu. Comment cette concertation a-t-elle nourri le projet ?



Chacun d'entre nous avons tous une connaissance propre de nos villages. Ce cumul de savoir est une grande richesse, et **les élus ne peuvent pas « travailler dans leur coin » sans s'appuyer sur ce que les habitants ont à dire.** Nous n'imaginons pas penser le logement de nos aînés ou les places où joueront nos enfants en se passant de ce savoir.

Une grande partie des paroles récoltées ces derniers mois ont ainsi été adoptées par les élus et directement intégrés dans le PADD. Cela a été possible grâce à l'investissement des habitants qui ont toujours été au rendez-vous. **Nous sommes fiers de présenter un projet partagé et construit avec le plus grand nombre.**



Visite d'Abjat-sur-Bandiât

## Et maintenant que cette première grande étape arrive à son terme, quelle est la suite du parcours ?

Une réunion publique de présentation du projet de territoire aura lieu le **26 juin prochain**, avant un débat en Conseil communautaire en septembre prochain. D'autres évènements auront lieu.

Il est désormais temps de passer à un travail plus concret, de **traduction du projet du territoire au sein d'un zonage, d'un règlement et d'orientations d'aménagement adaptées** à chaque commune.

Pour arriver à cette proposition, nous avons utilisé des méthodes innovantes. Par exemple, en mars, **nous avons tiré au sort des habitants sur les listes électorales.**



Le Forum PADD, entre 120 et 150 participants

**Le forum PADD a rassemblé 120 à 150 personnes** dont à peu près la moitié a été tirée au sort. Cela nous a permis de toucher des habitants qui n'ont pas l'habitude de prendre part à ce type d'évènement. Certains sont même venus en famille. Lors de cette journée consacrée au PLUi-H, l'après-midi a été l'opportunité d'échanger avec des représentants d'**associations du territoire**, qui sont des éléments moteurs et actifs pour son développement.

Il est désormais temps de passer à un travail plus concret, de **traduction du projet du territoire au sein d'un zonage, d'un règlement et d'orientations d'aménagement adaptées** à chaque commune.



## Une concertation nourrie

12 octobre 2023

### Réunion publique de lancement

Premiers éléments d'information sur le projet d'élaboration du PLUi-H du Périgord Nontronnais et présentation de la démarche de concertation.



Janvier 2024

### Deux stands sur les marchés

Un temps d'information et d'échanges, des points d'attention soulevés par les habitants sur les grands enjeux du territoire



9 mars 2024

### Une journée de Forum PADD

Des contributions sur les enjeux majeurs du Périgord Nontronnais autour des thématiques suivantes : habitat, environnement, mobilité, services etc... À partir des premières ambitions des élus. Les habitants étaient conviés à réagir à ces premières perspectives et à contribuer à leur enrichissement.



Des boîtes dédiées à la concertation sur le PLUi-H sont à votre disposition en mairie et au siège de la CCPN : vous y trouverez les principaux éléments du travail, et pourrez y déposer vos contributions. Vous pouvez également à envoyer un e-mail à [concertation@ccpn.fr](mailto:concertation@ccpn.fr) pour les demandes particulières.



### Une réunion publique pour présenter le projet de territoire

Le 26 juin, à 18h30 à la salle des fêtes de Savignac-de-Nontron, une réunion publique aura lieu pour présenter le projet de territoire, mais surtout la manière dont il s'appuie sur la concertation avec les habitants